

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 6763 du 6 février 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général des organismes centraux – branche « administrative et technique »**

NOR : INTJ1902963S

Le commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 80560 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828660S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} mars 2019 :

Nicole Annie NIGEND : 128 588 NLS : 5 283 472

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mars 2019 :

Brouard Sophie NIGEND : 151 987 NLS : 8 014 811

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mars 2019 :

Hardy André-Henri NIGEND : 120 830 NLS : 5 221 131

Chmielewski Éric NIGEND : 113 357 NLS : 5 190 996

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mars 2019 :

Chrétien Hugues NIGEND : 246 570 NLS : 8 098 467

Renaux Canelle NIGEND : 234 255 NLS : 8 086 272

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 février 2019.

*Le général de division,
commandant du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale,
O. GUÉRIF*